

Euro: protection contre le faux monnayage.

Initiative France

2001/0804(CNS) - 03/05/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant sans modification le rapport de Mme Charlotte CEDERSCHIÖLD (PPE-DE, S) sur l'initiative française relative à la protection de l'euro contre le faux monnayage, le Parlement européen se rallie pleinement à la position exprimée par sa commission au fond (se reporter au résumé précédent). À signaler en particulier l'accent mis par le Parlement sur l'importance d'une bonne information et d'une bonne coopération entre les autorités compétentes de tous les États membres et EUROPOL (Office européen de police) ainsi qu'avec l'instance provisoire remplaçant le futur EUROJUST et les pays tiers.